



Portraits de berger dans les Gorges. Aquarelles de J.-J. Bonaventure Laurens, 1860. Collection B. M. Inguimbertaine, Carpentras.

La plupart des grottes-bergeries auraient surtout servi l'été, après l'agnelage et le sevrage, au moment des cultures sur le plateau et des fortes chaleurs, les bêtes passant la partie ensoleillée de la journée dehors à paître sur les pentes, la nuit à l'intérieur. Il y avait la verdure à foison et l'eau relativement accessible. Il fallait impérativement protéger les bêtes la nuit, surtout que jusqu'au début du XXe s. les loups rôdent encore dans les Gorges. Il est difficile d'estimer la durée des fréquentations des séjours, sans doute 3 ou 4 mois pour la plupart des troupeaux, et d'en suivre les mouvements. Un même berger avait-il plusieurs abris à sa disposition lui permettant de se déplacer sur d'assez longues distances ou restait-il toujours dans le même secteur ?

• **Abandon :**

Les grottes-bergeries vont être progressivement abandonnées au lendemain de la Grande Guerre avec l'exode et la désertification des campagnes dus à l'avènement de l'ère industrielle et aux progrès techniques. Il y a aussi la concurrence de la vigne. Les troupeaux diminuent sensiblement au cours des années 1920 et 1930 et les bergeries sont rapidement oubliées derrière une végétation reprenant ses droits. Il n'y a plus que 922 ovins à Saint-Remèze en 1940, 690 en 1953.

• **Conclusion :**

Les grottes-bergeries dans les Gorges de l'Ardèche forment un ensemble architectural original répondant à des usages pastoraux précis, sous l'effet d'une forte pression démographique. Elles témoignent de la place primordiale du mouton dans l'économie traditionnelle et surtout d'une forte occupation des gorges au XIXe s. avec les autres corps de métiers comme les bateliers, les bûcherons, les charbonniers. Ces parcs en pierre sèche montrent une assez grande diversité dans les implantations depuis la grotte barrée jusqu'au surplomb aménagé. Leur superficie fournit des indices sur la taille des troupeaux. Le caractère non permanent de cet habitat apparaît majoritaire avec la simplicité de l'espace intérieur le plus souvent monocellulaire et le peu de cas réservé à l'espace imparti à l'homme. Cependant, l'organisation de la gestion des troupeaux reste un paramètre difficile à apprécier faute de témoignages et de traditions orales. Il est urgent de sauvegarder et de protéger ce petit patrimoine rural dû au savoir-faire et au sens pratique des bergers. Par sa nature, cette architecture de pierre sèche, de la nécessité, souvent construite à la hâte, est particulièrement fragile. Des campagnes de restauration pour les plus caractéristiques pourraient être envisagées.

Michel Raimbault

Toutes nos informations sont sur le site de l'association :

[www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

## Calendrier des animations

**Mardi 5 août :** Après-midi. *La Javamobile*, déambulation musicale en Rosalie. RDV place de l'Ecole, marché, à 16h.

**Samedi 30 août :** 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Saint-Remèze. Matin : visite des lieux de mémoire à travers le village RDV 10 h place local pompiers. Après-midi : visite de la station radar allemande, petite route de Bidon. RDV 16 h.

**Samedi 6 septembre :** Journée Espaces naturels sensibles. Randonnée accompagnée dans les Gorges de l'Ardèche. Sentier escarpé de la Fève et la Lunette. Avec le concours du Conseil général de l'Ardèche. RDV : 10 h parking du haut grotte de La Madeleine. Tout public, bon marcheur. Prévoir pique-nique. Durée : jusqu'à 17 h 30.

**Samedi 20 et Dimanche 21 septembre :** Journées européennes du Patrimoine. Visite du village.

**Vendredi 24 octobre,** à partir de 19h30 : *Castagnade*, à la Forestière de Saint-Remèze. Spectacle *Les Fables du Pistil*, « Tirez pas sur les marrons du feu ! »

**Visite du village tous les dimanches matins pendant l'été,** RDV 10 h devant la mairie. Durée : 1 h 30.

**Exposition : Peintres de Saint-Remèze,** chapelle Sainte Anne :

- Samedi 12, dimanche 13, lundi 14 juillet.
- Vendredi 15, samedi 16, dimanche 15 août.

**Deuxième Rencontre des associations patrimoniales du Sud-Ardèche** à Saint-Remèze, deuxième quinzaine octobre 2014.

**En préparation :**

Visite au **Muséal** et site antique d'Alba-la-Romaine, à l'automne.

Exposition - conférence sur la **Grande guerre** et les « **Poilus** » de Saint-Remèze, Eté 2015.

### BULLETTIN D'ADHESION

Cotisation : **15 Euros**

Don :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Retourner à : « *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze* »  
Gérard Bernardin, route de Pastroux, Saint-Remèze

## LA FEUILLE DE « VIGNE »

de

« **Paysage, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze** »

**N°6 : deuxième semestre 2014**

Siège : Mairie de Saint-Remèze

Tel : 04 75 98 48 49

E-mail : [michel.raimbault2@wanadoo.fr](mailto:michel.raimbault2@wanadoo.fr)

[www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

## Editorial

La programmation des sorties du premier semestre 2014 alliait visites sur Saint-Remèze et visites dans des communes voisines. Nous sommes allés à Bourg-Saint-Andéol (nécropole des Géantes, Darbousset), Lagorce (les moulins) et Labeaume (jardins suspendus et dolmens). A chaque fois, nous avons eu droit à un accueil chaleureux et à des interventions remarquables, de grande qualité. Ce fut encore l'occasion de nouer des liens avec des associations qui ont les mêmes objectifs de protection et de valorisation. Le récent rattachement à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche nous encourage à regarder davantage vers celle-ci, découvrir ses villages, dont plusieurs labellisés « villages de caractère », mais encore nous faire connaître, nous faire accepter. Nous nous devons aussi d'être prêts lors de l'ouverture de la restitution de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc pour inciter les vacanciers et touristes à s'arrêter dans notre commune en leur proposant des sorties de qualité, la découverte de notre patrimoine archéologique, historique ou de son architecture vernaculaire (terrasses, cabanes...) ou les inciter à s'imprégner de notre environnement remarquable avec tout un réseau de chemins de randonnée et de découverte du milieu et une longue façade sur les Gorges. L'association doit œuvrer et sensibiliser plus que jamais pour l'amélioration de notre village et la préservation de l'environnement.

Le Bureau



Sortie à la nécropole du Bois des Géantes

## Les grottes-bergeries des Gorges de l'Ardèche

Plus d'une centaine d'abris-bergeries en pierre sèche se cachent dans ou au pied des falaises des Gorges de l'Ardèche, sur les deux rives, avec cependant une prédilection pour le versant le plus ensoleillé, l'adret, soit la rive gauche. Une dizaine y ont fait l'objet de plans et coupes dans le cadre d'un programme de reconnaissance et de protection appuyé par le SGGG (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche). Nous parlerons ici de ceux de Saint-Remèze qui possède la plus longue emprise sur les Gorges, avec dix kilomètres de développement.

### • Historique :

On sait que les premières bergeries apparaissent dans les Gorges au Néolithique, avec la naissance de l'élevage. Le cas le mieux connu est celui de la Baume d'Oulen, vaste porche qui a servi très longtemps de bergerie et simultanément d'habitat.

C'est principalement aux XVIIIe et XIXe s. que vont se multiplier les grottes-bergeries dans les Gorges sous la pression démographique que connaissent tous les villages des plateaux avoisinants. Au milieu du XVIIIe, on dénombre près de 700 habitants à Saint-Remèze, 1087 en 1846 et 3000 bêtes à laine (soit près de 20 bêtes par feu), 350 chèvres, 260 chevaux, mulets, bœufs, ânes ... Ce sont près de 10 000 ovins qui sont recensés pour l'ensemble des villages du Plateau du Laoul en 1850-1860. Faute d'espaces cultivables, les paysans occupent un maximum de terres aussi bien dans les plaines que sur les pentes (faïsses, launes). Parallèlement, ils développent leur cheptel d'ovins pour une meilleure fumure des terres, s'assurer un revenu plus décent et payer leurs impositions. L'élevage est alors un appoint indispensable sur nos terres peu productives du Bas-Vivarais et restera une valeur sûre jusqu'au début du XXe siècle. Cette nouvelle situation démographique et économique se traduit par un déplacement des terres de pâture à la périphérie des communes, de plus en plus loin des villages, en particulier dans les garrigues et les bois. Elle se matérialise par un maillage très serré de murettes, d'enclos et d'abris en pierre sèche sur le plateau, de bergeries dans les gorges, en grande partie terres communales jouissant de droits de paissance.

### • Les principaux caractères des abris-bergeries :

Ce sont près d'une quarantaine d'abris-bergeries que l'on peut compter de la Rouveyrolle à la Combe de Mounier. Il n'existe pas d'appellation particulière à leur égard. L'expression de « baume-jasse » n'est pas employée.



*Abri-bergerie de la Festoule, sous le chemin qui descend à Gaud. Bel exemple de bergerie allongée, fermée par une murette en pierre sèche. Superficie intérieure : 70 m<sup>2</sup>.*

### Emplacements :

Ils se trouvent sur des replats en pied de falaise à tous les niveaux des gorges, avec cependant une dominante des niveaux moyens entre 150 et 250 m. On préfère le plus souvent les cavités sèches au simple surplomb, mais on trouve vraiment tous les cas de figures. La variété est manifeste aussi dans l'orientation des abris, avec des préférences cependant pour le sud et l'ouest.

L'accessibilité est importante pour le passage des troupeaux, on peut cependant s'étonner de l'implantation de certaines bergeries sur des vires étroites. Ce choix de l'implantation peut sans doute se justifier par des mobiles de sécurité, pouvoir mieux fermer les accès et ainsi protéger le cheptel.

Il ne semble pas que la présence d'eau à proximité fut déterminante dans les implantations des bergeries. Résurgences ou sources ne sont pas forcément à proximité. Il est vrai que l'Ardèche n'est jamais à plus d'une heure des enclos. Nous avons cependant plusieurs cas où, dans les grottes-bergeries, l'on a utilisé des coulées ou des suintements des parois pour remplir des ustensiles.

Les emplacements sont donc opportunistes, tenant compte à la fois de la topographie, de l'hygrométrie, de l'aspect sécuritaire et du déplacement des

troupeaux. Les zones de bergeries ne sont guère à plus de 5 km du village de Saint-Remèze, soit accessibles en moins de deux heures. Plusieurs drailles sont encore bien visibles dans le paysage, menant directement vers le Bois de Malbosc et les Gorges.

### Les espaces et leur agencement :

Les aménagements sont rudimentaires. Ils se limitent majoritairement à un simple mur fait d'assises de pierres imbriquées, sans liant. Les pierres sont très rarement équarries. Il s'agit de blocs ou de pierres tout venant, posées à sec, montées à simple ou double parement, avec ou sans blocage intermédiaire. On peut noter un fruit simple ou double sur les murs. Le principe d'un couronnement en dalles de la largeur du mur pour le rang terminal semble fréquent.



*Abri-bergerie d'Autridge, dans un cirque rocheux, en aval de la falaise du même nom. Le mur barre l'ensemble du porche, il est de construction soignée, haut de 2 m. Superficie intérieure : 90 m<sup>2</sup>.*

Le mur a un développement plus ou moins long selon la topographie du lieu et l'espace retenu. Les longueurs des murs examinés vont entre 1,80 m et 40 m. Les largeurs maximales entre 40 cm et 1,20 m, les hauteurs entre 90 cm et 2,10 m.

Les moellons sont souvent de taille de plus en plus réduite au fur et à mesure de l'élévation. Aujourd'hui cette partie supérieure du mur est assez souvent éboulée pour de multiples causes. Le mur arrivait rarement jusqu'au plafond de l'auvent ou de l'entrée de la grotte. Il devait être surmonté par des branchages ou des épineux comme on le voit encore sur certains exemples, créant une véritable pénombre à l'intérieur.

L'assise des murs est parfois en gros appareil, des blocs sans doute issus des éboulis de falaise qu'il a fallu rouler sur des plans inclinés et placer avec des leviers, nécessitant une œuvre collective.

Certains murs sont relativement courbes et suivent l'aplomb de la falaise, d'autres sont plus réguliers et peuvent présenter des angles droits. Ils ne sont pas toujours exactement sous l'aplomb des falaises, ils peuvent être en avant par rapport au surplomb ou même en retrait.

Il n'y a pas de règle de plan particulier, si ce n'est une préférence pour les plans allongés, soit parallèlement à un long surplomb soit à l'intérieur d'une cavité.

Les superficies des enclos enregistrés varient entre 35 et 120 m<sup>2</sup>. Elles permettent d'apprécier la taille des troupeaux. Si l'on compte au parcage deux bêtes par m<sup>2</sup>, on obtient des troupeaux de 70 à 240 bêtes. Il est probable que la plupart des troupeaux appartenaient à plusieurs propriétaires à la fois. On sait que quasiment chaque famille avait son « troupeau », son petit troupeau de 20 à 30 bêtes, chèvres comprises. Les gros troupeaux de plus de 100 bêtes appartenant à un même propriétaire restent exceptionnels au XIXe s. à Saint-Remèze, ils l'étaient moins au XVIIIe s. avec les troupeaux des seigneurs.

L'entrée est étroite, entre 45 cm et 1 m, ouverte sur le côté de l'accès, avec un léger ébrasement intérieur. Les piédroits sont généralement mieux bâtis. Elle peut être aussi basse obligeant les bêtes à entrer les unes derrière les autres et permettant leur comptage. On a rarement observé un linteau de pierre, davantage en bois. On a relevé un arc clavé à Autridge. L'entrée était fermée par un simple battant sur pivots dans un encadrement de bois ou à simple linteau de bois en haut et pierre percée à la base, ou par des épineux.



*Grotte-bergerie du Perthus, à la sortie de la combe d'Agrimont, sous un surplomb rocheux. L'espace intérieur ouvre par une porte arquée, construite à claveaux, assez basse. Superficie intérieure : 40 m<sup>2</sup>.*

On note parfois un second mur dans les abris les plus vastes, à l'intérieur, pour empêcher les bêtes de se perdre ou de se blesser dans les profondeurs.

Le compartimentage de l'espace intérieur pour séparer les bêtes par sexe ou mères des agneaux est exceptionnel. Il pouvait permettre encore de séparer les bêtes du logis du berger et de ses chiens. On enregistre un bel exemple à la grotte des Miracles. Sur certaines parois, on distingue des polis dus au frottement répété des bêtes.

Un type plus élaboré de grotte-bergerie dans les Gorges mais assez rare associe un enclos pour les bêtes et à l'écart un petit abri fermé pour le berger. Le plus souvent, l'espace imparti à l'homme est difficile à préciser, il n'était pas forcément construit et pouvait se réduire à un simple renforcement ou à une banquette-lit dans la bergerie ou à l'extérieur. Il n'est pas non plus lié à la présence d'un foyer.

Quelques bergeries sur les hauteurs du cirque de Gaud ou à Autridge sont associées à des terrasses de cultures.

### Les sédiments :

Les sols des grottes-bergeries sont souvent recouverts d'excréments, de crottin desséché de moutons ou de chèvres attestant l'importance du pacage. Cependant, on note aussi des grottes-bergeries sans dépôt de fumiers, probablement ramassés pour être acheminés sur Saint-Remèze pour enrichir les jardins ou les planches des terrasses de culture.



*Baume Troncade (ou Troudchade), au-dessus du chemin qui conduit au dolmen du Chanet, au fond d'un passage voûté, facile à défendre. Le mur barre un porche peu profond. Superficie intérieure : 40 m<sup>2</sup>.*

### Les objets quotidiens :

Les sites visités ont peu laissé de matériel archéologique : quelques tessons de vaisselle vernissée (surtout des poêlons, des écuelles), des clavettes ou des battants en os de sonnailles, plus rarement des billots, des manches d'outils. En fait, le mobilier est très modeste, peu caractéristique d'une activité précise.

Les objets personnels des hommes sont tout aussi rares : semelles en cuir de chaussures, clous de chaussures, boutons.

Contrairement à certaines cabanes en pierre sèche sur le plateau de Saint-Remèze ou dans La Plaine de Gras, nous n'avons jamais rencontré de graffiti dans ces bergeries.

### • Une occupation saisonnière :

Tous ces caractères, en particulier la précarité des installations et du mobilier, l'absence d'un véritable espace de travail et de stockage pour le berger, suggèrent plutôt une occupation saisonnière des bergeries. La plupart des bergers devaient laisser leurs bêtes la nuit dans les bergeries avec le chien et rentraient chez les propriétaires. Pourtant, quelques traditions ou textes rapportent que certaines bergeries étaient occupées à l'année. En 1885, le docteur Francus (Albin Mazon) dans *Voyage le long de la rivière d'Ardèche* fait encore référence à un étrange berger passant toute l'année dans les gorges, depuis quarante ans, à garder les bêtes d'un gros propriétaire. Il nous précise que ce berger vivait essentiellement de lait et de fromage mais qu'à la belle saison les pêcheurs de Saint-Martin « lui apportaient du pain et échangeaient du poisson contre du lait ou du fromage ».



*Abri-bergerie de la Cathédrale n°1, sur une vire en aval du Rocher de la Cathédrale, dans un secteur riche en bergeries. Un des plus beaux spécimens des Gorges. Longueur du mur : 40 m, superficie intérieure : 120 m<sup>2</sup>.*